

PROJET D'ETABLISSEMENT



Modifié Février 2026

SOMMAIRE

Avant-propos

I) Projet Social

I.1) Les missions d'un EAJE

II.2) Présentation du multi-accueil « A petit pas »

a) Des locaux adaptés à l'accueil du jeune enfant

b) Un accueil pour tous

c) Une équipe pluri-professionnelle

d) Tableau récapitulatif

II) Projet Pédagogique

II.1) L'enfant au centre de nos préoccupations

II.2) La place des familles

II.3) Le travail d'équipe

II.4) La vie quotidienne

a) L'aménagement de l'espace

b) L'accueil du matin

c) Les rituels

d) Les repas

e) Le change et l'accompagnement aux toilettes

f) Les activités

g) Les temps de repos

h) L'accueil du soir

II.4) Objectifs et moyens pédagogiques

II.5) Hygiène, sécurité et santé

II.6) Entretien des locaux

II.7) Modalité des relations avec les organismes extérieurs

Annexe

Avant-propos :

Nous avons le plaisir de vous accueillir, au sein de l'établissement d'accueil du jeune enfant nommé «A Petits Pas ». C'est une structure qui a ouvert en 1972, elle avait au départ une capacité d'accueil de 20 enfants. Actuellement, elle peut accueillir jusqu'à 30 enfants simultanément. Cet accueil est dédié aux enfants du personnel de l'hôpital Léon Jean Grégory de Thuir pour 70% de sa capacité, mais également aux enfants de parents n'exerçant pas leur profession au sein de l'hôpital, cela de façon régulière, occasionnelle ou en urgence. **Depuis 2025, la Caisse d'Allocation Familiale a fait évoluer ce taux, à 90% au maximum.**

Le multi-accueil va permettre aux parents de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale en accueillant leurs enfants dans un environnement favorisant leur développement et leur épanouissement.

L'équipe éducative est pluri-professionnelle. Elle met un point d'honneur à ce que l'accueil de l'enfant soit individualisé au sein d'un collectif. Les professionnels proposent un accueil adapté, dynamique et diversifié pour répondre aux besoins de développement global de l'enfant. Des pratiques éducatives quotidiennes vont contribuer à l'éveil de l'enfant, à sa socialisation et à son autonomie.

Il est également important pour nous d'être en étroite collaboration avec les familles, ce qui va permettre une continuité pour l'enfant entre la structure d'accueil et le domicile familial. Dans le même sens, les professionnels sont dans une démarche d'accompagnement des parents et de leurs questionnements. Un travail d'écoute et l'instauration d'une relation de confiance permet d'amorcer un accompagnement à la parentalité de qualité.

Le projet d'accueil est l'expression d'une dynamique d'équipe, c'est un cadre référentiel pour les parents et les professionnels, la garantie de maintenir l'enfant au cœur du dispositif d'accueil, tant dans la réflexion que dans la pratique. Il se veut descriptif, il pose les conditions d'accueil d'un point de vue sociologique, éducatif et juridique. Il se compose du projet social et du projet pédagogique.

I) PROJET SOCIAL

Le centre hospitalier Léon-Jean Grégory est un établissement public spécialisé en santé mentale. Il se situe dans le Sud la France, dans les Pyrénées Orientales et plus précisément sur la commune de Thuir comportant **8656 habitants**. Au sein de cet établissement nous comptons **1112 agents dont 529 entre 20 et 45 ans**. Le besoin de garde d'enfants s'est rapidement fait sentir, c'est pourquoi la crèche à petits pas à ouvert ses portes.

1. Les missions d'un EAJE:

- Au niveau législatif :

L'article R. 2324-17 définit les missions de tout établissement d'accueil du jeune enfant :

“Les établissements et les services d'accueil non permanents d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.”

- Notre vision :

Notre structure permet aux parents de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale en accueillant leurs enfants dans un environnement favorisant leur développement et leur épanouissement.

L'équipe éducative veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui lui sont confiés, ainsi qu'à leur développement et de concourir à l'intégration sociale des enfants.

Mais aussi d'apporter son soutien aux parents en les accompagnant au quotidien dans leur parentalité.

2. Présentation du multi-accueil « A petit pas »

Le multi-accueil « A Petits Pas » peut accueillir chaque jour 30 enfants. Cet accueil s'effectue à temps plein ou à temps partiel et de manière régulière ou en fonction d'un planning établi chaque mois pendant les heures d'ouverture. Les enfants accueillis sont âgés de 10 semaines à 4 ans. Afin de répondre aux besoins du personnel hospitalier, la structure est ouverte de 6h15 à 21h45 (depuis avril 2025 auparavant les horaires étaient de 6h30 à 21h30) pour les enfants ayant des contrats hospitaliers et de 8h00 à 18h30 pour les autres enfants, à l'exception des weekends et des jours fériés.

a) Des locaux adaptés à l'accueil du jeune enfant:

Les locaux sont situés dans l'enceinte du centre hospitalier, et comprennent :

- Un SAS d'entrée
- Un patio
- Un bureau
- Une cuisine
- Un local lingerie
- Un local matériel ASH
- Une biberonnerie
- Un vestiaire pour le personnel avec WC et douche ainsi qu'une salle de pause
- Les enfants sont répartis en trois secteurs en fonction de leur âge et de leur rythme de vie et de développement.
- Un secteur nommé « Poussin » accueillant les plus jeunes enfants, se composant d'une pièce de vie/salle de repas, ainsi que deux dortoirs, une salle de change contenant 1 WC et un lavabo enfant.
- Un secteur nommé « Luciole » pour les enfants à partir de 18 mois environ, se compose d'une pièce de vie, une salle de repas, une salle de jeux/dortoir, une salle de change avec 4 WC, 2 lavabos enfants et une cabine de douche.

- Un secteur nommé «Petit loup» pour les enfants plus grands partant à l'école dans l'année, se composant d'une pièce de vie/salle de repas, d'une salle de jeux/dortoir, une pièce de change avec deux WC et un lavabo 3 robinets enfants.
- Trois extérieurs adaptés aux enfants, sont également présents et rattachés à chaque secteur. Nous mettons en place des parcours de motricité en plein air. Nous avons pour projet d'équiper chaque jardin extérieur, de structures et modules adaptés aux besoins et aux différents âges des enfants accueillis au sein de la structure. Cela permet à l'enfant de développer ses sens, son équilibre, sa coordination, et favorise son bien être physique et émotionnel.

b) Un accueil pour tous

Le multi-accueil « A petits pas » accueille TOUS les enfants quelques soient leurs particularités.

Lors de l'accueil de l'enfant présentant un handicap ou une maladie chronique, chaque personnel est informé et formé à l'accueil de cet enfant. L'équipe éducative est sensibilisée à ces accueils individualisés. Elle est attentive aux potentialités de chaque enfant et repère ses besoins. Les propositions d'activités d'éveil sont donc adaptées au niveau de développement propre de l'enfant et à ses capacités globales.

Un PAI¹ est établi en collaboration avec la famille, le pédiatre de l'enfant et le référent santé de la structure. Cela permet ainsi la clarification et la cohérence des conduites à tenir pour répondre aux besoins spécifiques de l'enfant. Ce PAI est révisé chaque année sauf changement significatif durant l'année.

b) Une équipe pluriprofessionnelle

L'équipe est composée de 13 professionnelles :

- Une Infirmière Puéricultrice, directrice de la structure
- Une Éducatrice de Jeunes Enfants, adjointe à la directrice

¹ Projet d'Accueil Individualisé

- 6 Auxiliaires de Puériculture
- 3 CAP Petite Enfance
- 2 Agents de service hospitalier

c) Tableau récapitulatif

GESTIONNAIRE	Centre Hospitalier LEON JEAN GREGORY Avenue du Roussillon 66301 THUIR
Présentation de la structure	Ouvert depuis 1972, le multi-accueil collectif « A petits pas » accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Tél : 04 68 84 66 82
Type d'accueils proposés	ACCUEIL RÉGULIER : répondre aux besoins connus à l'avance et récurrents RÉGULIER HOSPITALIER : planning en roulement ACCUEIL OCCASIONNEL : besoins connus à l'avance ou ponctuels ACCUEIL D'URGENCE : besoins non anticipés à caractère d'urgence
Horaires et jours de fermetures	HOSPITALIERS (roulements) : de 6h15 à 21h45 EXTÉRIEURS et HOSPITALIERS JOURNÉE : de 8h à 18h30 Du lundi au vendredi sauf jours fériés
La capacité d'accueil	Capacité de 30 enfants de 7h30 à 18h30. Capacité de 5 enfants de 6h15 à 7h30 et de 18h30 à 21h45. Accueil divisé en trois secteurs : - Les Poussins (environ 2 mois et demi à 18 mois) - Les Lucioles (environ 16 mois à 2 ans) - Les Petits Loups (plus de 2 ans)
Modalités d'inscriptions	2 commissions d'admission par an : avril et novembre
Les tarifs	Calculés selon le quotient familial et le nombre d'enfants d'une même famille Tarif horaire = ressources mensuelles X taux d'effort

II) PROJET ÉDUCATIF

II. 1. L'enfant au centre de nos préoccupations

a) La sécurité affective de l'enfant

La notion de sécurité affective est basée sur la théorie de l'attachement, elle a été développée par de nombreux auteurs au siècle dernier (John Bowlby, René Spitz,...). Elle se construit dès la petite enfance à travers les liens que l'enfant tisse avec les adultes qui s'occupent de lui. La sécurité affective comporte une importance primordiale pour le développement harmonieux de l'enfant et l'accession à l'autonomie. Une sécurité affective de qualité permet à l'enfant de construire son estime de soi, la régulation de ses émotions, les compétences relationnelles et l'appétence à explorer.

C'est pourquoi, nous pensons un accompagnement au quotidien permettant à l'enfant de créer des liens avec l'adulte qui l'accompagne. L'équipe pense l'espace et son positionnement en fonction de l'état affectif et psychique de chaque enfant. Leurs observations et les échanges avec les familles sont indispensables pour un accompagnement adapté à chaque enfant.

De plus, nous pensons que l'objet transitionnel permet à l'enfant une certaine sécurité psychique.

Comme l'explique le pédiatre, psychiatre et psychanalyste D.W. Winnicott dans ses recherches, l'objet transitionnel (plus communément appelé doudou) a pour fonction essentielle de « *défendre l'enfant contre l'angoisse* », plus particulièrement l'angoisse de la séparation avec sa figure d'attachement.

L'objet transitionnel va alors rassurer l'enfant, le réconforter, et lui permettre au fur et à mesure du temps de se séparer de ses parents de manière plus sécurisée.

En ce sens, nous attachons une considération particulière à cet objet, de manière différente en fonction du développement des enfants et en concertation avec les désirs des parents. Pour les plus jeunes nous demandons aux parents (en plus du « doudou peluche » généralement) un tee-shirt ou autre vêtement du parent, si besoin. Cela permet à l'enfant, de gérer ses angoisses, d'être plus sécurisé psychologiquement et affectivement lors des premiers temps de séparation, sur une durée aléatoire en fonction de ses besoins.

Lorsque l'enfant est un peu plus grand, le « doudou » va aussi lui permettre de faire du lien entre son lieu de vie familial et le lieu d'accueil. En effet, ses repères ne sont pas les mêmes, ses parents sont absents, l'enfant va peut-être avoir besoin d'être plus rassuré que dans ses temps de vie à la maison. En ce sens, nous restons à disposition des parents pour échanger sur les pratiques concernant l'objet transitionnel de l'enfant mais gardons à l'esprit que ses besoins peuvent différer en fonction de son lieu de vie, de son rythme, de son humeur, de son état de fatigue, etc... Afin de préserver l'hygiène de cet objet transitionnel, un entretien de celui-ci est demandé aux familles tous les vendredis.

b) La verbalisation de l'adulte

Françoise Dolto nous a appris à écouter et à parler aux enfants. Elle a véritablement révolutionné le regard que les adultes portent sur l'enfant. En effet, elle a apporté aux professionnels de la petite enfance, le fait d'écouter vraiment les enfants, mais aussi l'importance de leur verbaliser tous nos faits et gestes à leur égard. Parler à l'enfant, c'est le considérer, c'est l'inscrire en tant qu'individu dans un espace-temps. Ainsi, en tant que professionnels, nous offrons à l'enfant notre présence physique, psychique et notre respect en mettant des mots sur ce que nous faisons et sur ce que l'enfant ressent lorsque nous nous occupons de lui.

c) La motricité libre :

L'aménagement de l'espace est pensé de façon à ce que l'exploration de l'enfant soit libre, qu'il soit libre de ses mouvements. La motricité libre permet à l'enfant de découvrir son corps et ses capacités à son propre rythme. Elle favorise sa confiance en lui, son autonomie et un développement harmonieux. La motricité libre est un concept développé par Emmi Pikler, elle repose sur le principe fondamental selon lequel l'enfant acquiert ses compétences motrices par elle-même.

En extérieur, elle permet à l'enfant d'explorer librement ses capacités motrices en interaction avec la nature. En ce sens, nous favorisons les temps de jeu en extérieur.

d) Les émotions de l'enfant

Avant l'apparition du langage, l'enfant est pris dans le tourbillon de ses émotions. L'adulte l'accompagne alors au quotidien, dans l'accueil de ses émotions débordantes en posant des mots sur ce qu'il vit. Si besoin, l'équipe posera des mots sur les interdits, comme le fait de faire mal aux autres ou de casser des objets. Nous utilisons dans la mesure du possible, des phrases affirmatives car l'enfant n'est pas en mesure de comprendre les phrases négatives.

Un enfant de moins de trois ans qui tape, mord, pince, jette des objets a un comportement tout à fait normal, cela fait partie de son développement, avec plus ou moins d'intensité selon la personnalité et l'état émotionnel de l'enfant. Selon Catherine Gueguen, la partie du cerveau qui contrôle nos impulsions, nos émotions, le cortex préfrontal, et les circuits neuronaux reliant de cortex pré frontal au cerveau archaïque (émotionnel) ne commencent à maturer qu'à partir de 5 ans. Nous, adultes, sommes là pour lui apprendre à gérer ses émotions débordantes en posant des interdits et des règles avec autorité bienveillante.

II. 2. La place des familles

a. L'accueil

L'entrée d'un enfant en crèche est un évènement pour lui, pour ses parents et pour la crèche : elle nécessite beaucoup d'attentions de la part de chacun. La crèche doit permettre l'individualisation de l'enfant, en prenant en compte les besoins, les ressentis mais aussi les inquiétudes de toute la famille.

Il s'agit d'une des premières séparations entre les parents et leur enfant, c'est aussi, peut-être la reprise du travail du parent après un congé parental. S'agissant de l'intégration de l'enfant dans un nouveau cadre de vie, une réflexion est mise en place autour de la démarche de « faire connaissance » entre l'enfant et les professionnels qui s'occupent de lui et ses parents.

Au cours de la période d'adaptation, le parent transmet à l'équipe tous les renseignements, même ceux qui paraissent anodins, sur son enfant, afin que l'équipe puisse l'accueillir en respectant au mieux son rythme propre et ses habitudes.

Ce temps de rencontre que nous appelons VAP (Visites d'Accueil Progressif) se déroule selon des étapes précises sur un laps de temps de quinze jours avant l'entrée effective de l'enfant dans la structure. Un premier temps « d'entretien » avec les parents, permet de vous présenter l'équipe et le fonctionnement du secteur dans lequel votre enfant est accueilli. C'est aussi un temps d'échanges, où les professionnelles apprennent à connaître votre enfant, son rythme, ses besoins, ses habitudes...

- Nous Procédons dans un premier temps à une 1 heure d'entretien autour du rythme et des besoins de l'enfant entre l'équipe et les familles en présence de l'enfant
- Le 1^{er} accueil dure environ 1h30: les parents restent au début, puis quand l'enfant commence à prendre ses marques le parent peut s'absenter un petit temps.
- Le 2^{ème} accueil dure 2 heures: l'enfant vit un moment dans le groupe sans ses parents.
- Le 3^{ème} accueil de 3 heures permet à l'enfant de prendre un repas sur la structure.
- Le 4^{ème} accueil dure 4 heures. L'enfant va pouvoir commencer à suivre les différents temps d'une journée dans la structure.

Ces étapes sont ajustées à chaque enfant en fonction de ses besoins.

Il est essentiel d'expliquer à l'enfant la situation qu'il est en train de vivre.

Il est très important :

- De verbaliser de façon claire le départ du parent qui accompagne l'enfant, et de ritualiser cette séparation dans les bras du professionnel qui l'accueille (câlin dans les bras, présence éventuelle du « doudou » ...).
- Qu'un rapport de confiance s'établisse entre les parents et le personnel afin que l'enfant se sente sécurisé et puisse faire le lien entre ses lieux de vie.

La journée de l'enfant est inscrite sur le cahier de transmission.

b. La participation des parents à la vie de l'établissement :

La participation permet aux familles de se sentir partie prenante du projet, de sa pérennité, de la vie de la crèche et assure une bonne coopération entre parents et professionnels. Malgré une volonté de prendre en compte au maximum les volontés et habitudes des familles, les possibilités de la collectivité ne permettent pas de répondre à tous les désirs éducatifs des parents. Cette implication et coopération est également importante pour l'enfant qui sent ses parents présents au sein de la crèche, l'aidant à être en confiance dans ce nouvel environnement.

Les parents assurent quotidiennement le lien entre la maison et la crèche. Il est important qu'ils tiennent informés les professionnels des événements, changements intervenus à la maison. En effet, ceux-ci peuvent avoir des incidences sur le comportement de l'enfant et donc nécessitent d'adapter son accompagnement. Même des anecdotes, changements, événements qui vous paraissent anodins peuvent avoir une influence particulière sur le comportement de l'enfant. De même, nous demandons aux familles d'être attentifs aux besoins de leurs enfants en termes de vêtements, ou de matériel qui sont à renouveler en fonction des saisons et de l'évolution des enfants.

Nous souhaitons que les parents soient dans une démarche d'échange avec l'équipe de direction pour toutes informations qui occasionnent un changement dans la vie de l'enfant, mais aussi d'un point de vue administratif. Le bureau est toujours ouvert, les professionnelles en direction sont à l'écoute aussi bien pour des besoins administratifs que des échanges éducatifs et médicaux.

Les parents peuvent également contribuer aux différents projets de la crèche. Ils peuvent être invités à participer en amenant des objets du quotidien lors des journées sans jouet, lors des projets autour de la nature et tout ce qui rythme notre quotidien. Pour finir, ils sont aussi conviés et participent au spectacle et à la fête de fin d'année.

II.3. Le travail d'équipe

Le rôle de l'équipe est d'apporter une dimension à la fois ludique et éducative au quotidien de l'enfant, de l'accompagner dans son éveil et son épanouissement, et de favoriser au maximum son autonomie en respectant son rythme individuel de développement dans ses acquisitions.

Une équipe de professionnels pluridisciplinaire permet des échanges riches et dynamiques pour une pratique professionnelle complémentaire et réfléchie.

Des temps d'évaluation individuelle sont prévus régulièrement et des temps de réunion en équipe sont organisés tous les mois : organisation du quotidien, préparation des projets, formation continue, évaluation collective, échanges pédagogiques... Également une fois par trimestre, l'équipe se réunit avec une psychologue pour des analyses de pratiques professionnelles.

Durant ces temps de réunion, la notion de bienveillance est particulièrement travaillée. Cela se traduit par des réflexions collectives, des apports théoriques, des réflexions sur des situations concrètes. Ce travail est réalisé dans le but de se remettre en question, d'harmoniser les pratiques et de garder l'intérêt de l'enfant au centre des réflexions et des pratiques.

II.4. La vie quotidienne

Les enfants passent en moyenne 8 à 10 heures de leurs journées au multi-accueil. Notre objectif principal, en plus de répondre à leurs besoins individuels, est que chaque enfant soit accueilli dans la bienveillance, la sécurité tant physique que affective, et passe une journée agréable.

La crèche « A petit pas » a pour but d'aider l'enfant à s'épanouir et permettre un développement harmonieux de l'enfant, sur les plans moteur, affectif et intellectuel. La vie collective favorise la socialisation de l'enfant tout en développant son individualité, sa personnalité et son autonomie.

a) L'aménagement de l'espace :

Les espaces d'accueil sont pensés en lien avec l'enfant.

Pour un environnement sécurisé, le portail d'entrée et la porte d'entrée sont équipés d'un système de sécurité avec un visiophone. Le sas d'entrée permet aux parents de laisser le matériel de puériculture lourd ou encombrant. Le bureau se trouve directement à gauche à l'entrée et permet de voir toute personne souhaitant entrer dans la structure.

Les trois secteurs sont répartis autour du patio. A l'entrée de chacun d'eux, sont disposés des porte-manteaux permettant aux familles de déposer les affaires des enfants (vestes, sacs et chaussures). Ces porte-manteaux sont à hauteur des enfants, leur laissant la possibilité d'une certaine autonomie pour récupérer et ranger les doudous et/ou sucettes et de récupérer ou ranger leurs vestes lors des sorties extérieures.

Chaque secteur dispose d'une salle d'éveil chaleureuse, offrant aux enfants la possibilité d'activités spontanées (jeu libre) et adaptées à leurs besoins physiologiques en fonction de leur développement et de leur âge (jeux d'identification, d'imitation, coin calme, jouet en libre accès, tables et chaises ...) et d'un espace extérieur adapté. Tous les secteurs sont climatisés.

Le secteur des Poussins possède :

- Une grande pièce de vie lumineuse permettant l'éveil de l'enfant et les repas.
- Les espaces peuvent être délimités lorsque cela est nécessaire (coin bébé avec tapis, coin activités, coin repas).
- Des miroirs sont à hauteur des enfants
- Une barre d'appuie
- Deux dortoirs. Un pour les plus petits disposant de lits à barreaux, un pour les plus grands avec des couchettes basses.
- Une salle de change avec un plan de change double, un WC et un lavabo pour enfants, leur permettant d'évoluer à leur rythme et de devenir de plus en plus autonomes. Une armoire permet aux parents et aux professionnels de ranger les affaires personnelles des enfants.

- Un espace extérieur.

Le secteur des Lucioles possède :

- Une salle d'accueil mais également une salle repas ou les tables sont de différentes tailles pour répondre au mieux aux besoins des enfants (taille, autonomie, etc)
- Une salle multifonction, qui sert de salle de jeux, de motricité, d'activité, de spectacle, mais aussi de dortoir (équipé de lits bas, empilables qui permettent de modifier la fonction de la salle). Cette salle est aménagée en fonction des besoins et des temps de la journée.
- Une salle d'eau comprenant une douche, un plan de change double, 4 WC et 2 lavabos pour enfants.
- Un espace extérieur

Le secteur des Petits Loups possède :

- Une salle de vie, qui devient un coin repas (midi et goûter).
- Une salle multifonction, qui sert de salle de jeux, de motricité, d'activité, de spectacle, mais aussi de dortoir (équipé de lits bas, empilables qui permettent de modifier la fonction de la salle). Cette salle est aménagée en fonction des besoins et des temps de la journée.
- Une salle comprenant deux WC, un lavabo enfant avec trois robinets et un plan de change mural.
- Entre ces deux pièces, il y a un sas, avec du mobilier de rangement.

b) L'accueil du matin :

L'accueil du matin, moment où parents et enfants se séparent pour la journée, doit se passer en douceur. En effet, la séparation peut être un moment difficile à vivre pour l'enfant et pour son parent. L'enfant doit non seulement se séparer de ses parents, mais aussi passer du milieu familial à une vie en collectivité.

L'accueil du matin se fait dans le secteur des poussins jusqu'à 8h30, ensuite les enfants du groupe des lucioles et des petits loups rejoignent leur secteur. Ce temps va permettre à l'équipe d'aider et d'accompagner l'enfant et ses parents dans ce moment particulier : il est nécessaire de prendre le temps de se dire bonjour, d'avoir un échange sur ce qu'il s'est passé depuis la veille (le réveil, le petit-déjeuner etc...), de se dire au revoir, de se donner rendez-vous pour plus tard.

Pour les parents aussi ce moment peut être difficile à vivre, l'équipe peut être un soutien en verbalisant ou répondant aux questions, doutes, voire angoisses des parents.

Cependant pour que la séparation se passe le mieux possible il ne faut ni la faire durer trop longtemps, ni que le parent laisse l'enfant sans lui signifier qu'il part et qu'il va revenir.

Toute l'équipe s'appuie particulièrement sur la verbalisation (des situations) mais aussi des émotions. Nous pensons que reconnaître les émotions de l'enfant, va lui permettre de les exprimer. Ainsi, pleurer, être triste ou en colère, est une réaction possible face à la séparation ou les retrouvailles d'avec ses parents, et l'enfant est conscient que nous sommes à l'écoute de ses besoins pour l'accompagner dans ce moment qui peut être difficile. Dans le même sens, un projet sur l'année autour des émotions va continuer à accompagner les enfants dans toutes sortes de situations de la journée. Ce projet va lui permettre de reconnaître, s'approprier, exprimer et apprendre à gérer de manière adaptée ses émotions. Ainsi l'enfant va pouvoir découvrir et développer les notions d'empathie, et de socialisation mais aussi de communication et d'estime de soi en étant reconnu comme une personne à part entière.

La confiance établie entre les parents et les professionnels va permettre à l'enfant de se sentir en sécurité et lui

Toute l'équipe s'accorde au sein de la structure pour permettre à l'enfant d'avoir accès à la demande à son « doudou », l'incluant dans les rituels où celui-ci est nécessaire, tout en mettant en place des règles d'hygiène et de sécurité. Ainsi durant les temps de repas, de jeux extérieurs, d'activités dirigées etc... les enfants sont invités à poser leur doudou dans les différents lieux de la structure pensés à cet effet (meubles à cases individuelles avec photographie de l'enfant pour que les enfants se repèrent). Le but étant que dans un temps indéfini, l'enfant se sente suffisamment sécurisé et mature pour se détacher de ce premier objet transitionnel.

c) Les rituels :

Les rituels sont très importants pour les jeunes enfants, ils apportent avant tout un sentiment de sécurité. Le rituel permet d'apporter des repères à l'enfant lors des moments de transitions, mais aussi de poser des repères temporels dans la journée. Ainsi grâce aux rituels, les enfants savent par avance ce qu'il va se passer ensuite et sont préparés à passer à une autre étape de la journée.

De plus, dans les structures collectives, les rituels permettent aussi de resserrer les liens sociaux en passant un moment agréable avec le groupe. Cela va aussi lui donner un sentiment d'appartenance au groupe et provoquer un sentiment de fierté favorisant son estime personnelle.

En fonction du type de rituels, ces temps dans la journée peuvent être source de défoulement accompagné, de retour au calme, de développement du vocabulaire, de la mémoire, de la concentration etc...

Au sein de la crèche, il existe différents rituels :

- Le temps des chansons du matin est un temps où les enfants se réunissent dans chaque secteur. C'est un moment de partage qui permet de se rendre compte de se dire bonjour, en évoquant les prénoms des enfants... Chaque enfant participe à sa manière, en chantant, en faisant les gestes des chansons, en écoutant ou en demandant une chanson particulière...
- Certains rituels sont liés à l'autonomie et l'hygiène permettant à la fois de poser un repère temporel (se brosser les dents, essuyer sa bouche et ses mains, mettre le gant et le bavoir dans

le bac approprié, se laver les mains, se relever les manches, mettre et enlever leurs vestes...) et permettent aux enfants d'être de plus en plus autonome dans leur vie quotidienne...

- Les rituels liés au temps de repos sont très importants. Ce sont eux qui vont poser une forme de sécurité indispensable à l'endormissement des enfants. Plus les enfants se sentiront en sécurité, plus ils auront de facilités à se laisser glisser vers un endormissement rapide et un sommeil de qualité. A la crèche il s'agit souvent de se déshabiller, d'aller dans son lit et de prendre son doudou...
- D'autres rituels, en rapport avec les activités (mettre un « tablier », s'asseoir à tel endroit pour patienter, ranger les jouets ou les activités, etc...) permettent aux enfants d'intégrer des règles de manière ludique, de les associer à certaines activités et de repérer les différentes étapes des temps d'activité. Cela leur permet aussi de s'intégrer dans un groupe, d'interagir avec ses pairs tout en existant individuellement.

d) Les repas :

Les repas sont des temps de partage, de convivialité, de socialisation, de découverte, de plaisir, d'apprentissage et de détente.

Ils permettent de favoriser :

- La communication, la prise de parole ; le développement du langage
- Les règles d'hygiène : se laver les mains, s'essuyer la bouche... ;
- La découverte des saveurs, du goût, des couleurs, des textures...
- Initier les enfants à l'équilibre alimentaire et la découverte des familles d'aliments.
- L'autonomie : manger tout seul en regardant faire les plus grands, débarrasser son assiette, ses couverts, son verre...
- Les règles de politesse : dire merci, s'il vous plaît, rester assis, attendre son tour... ;

Le moment du repas doit être un temps calme et convivial. Les repas se prennent à une heure fixe pour les plus grands (entre 11h15 et 11h45), quant aux plus petits, l'heure du repas peut changer en fonction de leur rythme de sommeil. Les rythmes individuels sont respectés, les heures sont des repères mais ne sont pas figées.

Les repas proviennent de la cuisine du centre hospitalier. Les menus sont élaborés par une équipe de diététiciens et la puéricultrice de la structure.

Pour les plus petits qui boivent des biberons, le lait infantile est lui, à fournir par les parents. Les boîtes de lait doivent être amenées fermées et gardées trois semaines. Elles seront ouvertes par les professionnelles et la date d'ouverture sera notée. Les échanges avec l'équipe vous permettront de prévoir à l'avance les renouvellements des boîtes.

Lorsque le moment de la diversification alimentaire arrive, l'équipe suit un protocole de sécurité par rapport à l'introduction des aliments et accompagne les parents. Ce moment de transition est souvent source de questionnements et d'inquiétudes pour les parents, n'hésitez pas à vous rapprocher de la direction et de l'équipe pour répondre à toutes vos questions, vous conseiller sur des questions pratiques et vous rassurer. Une feuille de suivi est réalisée pour chaque enfant, elle permet de recenser les aliments introduits, et l'évolution des quantités des repas de vos enfants. En ce sens et afin d'éviter tout risque d'allergie, un aliment ne sera proposé à la crèche qu'après au minimum 6 essais de cet aliment à la maison. De même nous commençons la prise de purée à la crèche à partir du moment où l'enfant mange au moins 60g de purée de légume.

e) Le change et l'accompagnement aux toilettes :

Le change est une occasion d'échanges privilégiés entre l'adulte et l'enfant, de prise de conscience du corps pour l'enfant, mais aussi un moment de tendresse.

Les enfants qui commencent à aller aux toilettes, ou qui y vont depuis peu, ont besoin d'être encore accompagnés. Pour un enfant, ce changement dans le fonctionnement physique constitue une nouveauté et une progression. Là aussi, le rôle des professionnels est d'être à l'écoute de la demande, du désir de chaque enfant et de conseiller la famille si besoin et même si un enfant porte des couches mais semble prêt à commencer à aller aux toilettes, cela lui est proposé à chaque changement de couche.

L'acquisition de la propreté pour un enfant demande une concertation entre l'équipe et la famille afin de mettre en place une réflexion commune et des actes cohérents pour l'enfant. Cette acquisition est propre à chaque enfant et demande de prendre en compte de nombreux paramètres (maturation du

système nerveux pour le contrôle des sphincters, envies de l'enfant, adéquation entre cette étape importante et la situation familiale, etc...). L'équipe du multi-accueil « A petit pas » reste à l'écoute des parents, tout en prenant en compte le développement de l'enfant. Pour son bien-être et éviter les blocages, l'enfant ne doit pas être forcé dans cet apprentissage mais bien accompagné.

f) Les activités :

Les activités sont proposées aux enfants, dirigées ou semi-dirigées. Les enfants n'ont aucune obligation d'y participer.

Ces temps d'activités sont proposés à des petits groupes d'enfants, en intérieur comme en extérieur, tous les jours à heures régulières (en particulier vers 10h le matin et en fonction de chaque groupe l'après-midi).

Chaque année un thème est choisi par l'équipe. Cela permettra de développer plusieurs projets d'activités autour d'un thème, qui servira de fil conducteur. Dans tous les cas, les activités proposées restent adaptées aux âges et niveaux de développement des enfants, et n'ont aucun caractère obligatoire.

g) Le temps de repos :

Ces temps sont proposés selon le rythme des enfants en une ou plusieurs fois. Il est primordial d'être à l'écoute du rythme de sommeil de chaque enfant.

Ce rythme se modifie au fil des mois quand il s'agit des bébés. Quant aux plus grands, ils dorment généralement après le repas de midi. La particularité du multi-accueil en horaire hospitalier nécessite de penser les accueils qui démarrent tôt le matin ou se terminent tard le soir. Les enfants sont donc couchés le matin lorsque c'est nécessaire et le soir en fonction de leur rythme, de leurs besoins. Ces temps sont des moments particuliers car le groupe d'enfant est très restreint, ce qui permet une relation plus privilégiée avec les professionnelles présentes et permet aussi une plus grande sécurité affective dans ces temps particuliers.

L'enfant doit se sentir en sécurité pour « atteindre » le sommeil. Aussi, les habitudes sont respectées (façon de dormir, doudous, rituels, etc.).

Chaque enfant à son propre lit et son emplacement est pensé en fonction de ses besoins d'endormissement.

L'équipe prend le temps de coucher chaque enfant et si cela est nécessaire, reste près de lui le temps qu'il s'endorme. Elle reste à proximité des enfants pour parer à toute anxiété mais aussi parfois éviter le chahut des plus grands. Elle se doit d'être à l'écoute des difficultés rencontrées par les parents à ce sujet et peut travailler avec eux, s'ils le souhaitent.

Il existe parfois un décalage entre les temps de siestes que peuvent faire les enfants dans le milieu familial et à la crèche. En effet, les temps de sommeil demandent une sécurité affective et des repères physiques et sensoriels très importants lorsque l'enfant se trouve en collectivité, milieu différent de son environnement familial. En ce sens, la communication parents/ professionnels est ici très importante afin de prendre en compte tous les événements, détails, changements, dans la vie de l'enfant qui nous permettraient de l'accompagner de manière adaptée.

Dans le respect du rythme de chaque enfant, nous avons à cœur de ne pas réveiller un enfant qui dort. En effet, généralement, un enfant qui dort en a besoin. Pour respecter son rythme et répondre à ses besoins, nous demandons aux parents de patienter lorsque leur enfant n'est pas encore réveillé quand ils viennent le récupérer. Cependant, nous comprenons certains impératifs tels que les rendez-vous médicaux, et pouvons réfléchir ensemble si les temps de siestes (dépassant 2h30) ont un impact sur le rythme de vie des enfants (décalage de l'heure du coucher/endormissement et du temps de sommeil la nuit). Ces exceptions seront étudiées au cas par cas par la direction et des solutions pourront être discutées avec les familles pour répondre au mieux aux besoins des enfants.

h) Les collations :

Le goûter est fourni par la structure et il se compose d'un laitage, d'une céréale et d'un fruit. Il est proposé à 15h15 pour les plus grands et en fonction de l'heure de repas du midi et de leur sieste pour les plus petits.

Pour les bébés, le lait maternisé est fourni par la famille, jusqu'à ce que l'enfant soit en âge de prendre le goûter fourni par la crèche.

Ces temps de collations sont essentiels pour ponctuer la journée, reprendre des forces, ce sont aussi des temps festifs où l'on fête les temps forts de l'année tels que la chandeleur, la galette des rois, Noël, carnaval et les anniversaires.

i) L'accueil du soir :

Quelle que soit l'heure du départ de l'enfant, aura lieu l'indispensable rencontre entre le personnel et les parents, afin que l'enfant puisse faire le lien entre la crèche et la maison. Cela permet une continuité dans sa journée.

Le personnel raconte les temps forts de la journée de l'enfant (repas, sieste, activités...) et tout événement particulier (nouvelle acquisition, anecdote...).

Ce temps est un moment privilégié dans l'échange et la relation aux familles.

II.4) Objectifs et moyens pédagogiques

L'équipe propose des activités variées et stimulantes qui permettent à l'enfant un développement harmonieux, l'exploration et l'utilisation de son potentiel moteur, affectif, sensoriel et intellectuel.

Ces activités sont établies en réponse aux besoins des enfants, à leurs désirs et à leurs capacités en fonction de leur âge. Elles permettent la découverte, l'éveil et l'expérimentation tout en étant source de jeux et de plaisir pour l'enfant.

On retrouve parmi les différents types de jeux et d'activités :

Le jeu libre : jouer librement permet à l'enfant d'améliorer sa confiance en lui, son autonomie et sa pensée créative. Les espaces de vie sont dédiés au jeu libre : les animaux, les jeux d'éveil, le coin cuisine, la dinette, les poupées, les voitures, les outils... La mise en place de ces « coins » permet à l'enfant de se développer par l'imitation.

Durant ces temps de jeu libre, les professionnels sont présents de manière bienveillante et discrète. L'adulte se positionne en adulte « phare » comme l'explique Anne-Marie fontaine, les enfants jouent dans la zone éclairée par la présence d'adulte. Ils peuvent accompagner l'enfant si celui-ci le sollicite, et poser le cadre lorsque cela est nécessaire. De forts liens sociaux peuvent se développer durant ces temps. Le jeu libre permet aussi aux enfants, de rejouer des scènes vécues, afin de se décharger de certaines émotions qui n'ont pu être extériorisées, pour comprendre une situation, ou encore intégrer des apprentissages par l'expérience.

La psychomotricité : maîtrise du tonus, maîtrise des fonctions locomotrices et de l'autonomie, activités d'équilibre (parcours d'obstacles), activités spatio-motrices (cerceaux, rondes, etc.). Le but est de prendre conscience de son corps et de ses limites. C'est aussi de comprendre et respecter des consignes simples : suivre un chemin, se déplacer d'un point à un autre, se familiariser avec certaines notions comme intérieur, extérieur, devant, derrière, dessus, dessous...

Des parcours de motricité sont proposés régulièrement aux enfants des trois secteurs, de plus, les groupes des lucioles et des petits loups(moyens et grands) possèdent un créneau hebdomadaire accompagné par un éducateur d'activité physique adapté, pour se rendre au gymnase du centre hospitalier. La possibilité de sortir de la crèche, d'évoluer dans un environnement différent et disposer d'un matériel particulier, permet aux enfants de nouvelles expériences et acquisitions.

Les activités de logique: elles nécessitent un enchaînement des gestes dans un but précis. Il s'agit d'associer sa pensée et ses réalisations manuelles, de développer la mémoire et la pensée logique. Par exemple : puzzles, dominos, loto, jeux de constructions, de tris, etc.

Les activités manuelles : la peinture, le collage, les gommettes, par exemple ont pour but la prise de conscience de l'espace en rapport avec la trace laissée. C'est aussi l'occasion d'acquérir la souplesse du

poignet, de la main, des doigts et la coordination de l'œil avec la main : la motricité fine. Les enfants développent leur pensée logique, ils repèrent les couleurs, les formes et les tailles. Ces activités favorisent la créativité et l'expression sous toutes ses formes ainsi que la notion de plaisir est expérimentée.

Les activités sensorielles : elles mettent en jeu les possibilités sensorielles de l'enfant. Ses sensations vont construire son domaine affectif et l'aider à mieux percevoir puis comprendre par expérience, le monde qui l'entoure. Toucher différentes matières, sentir (boîtes à odeurs), voir (images, livres, diapo), goûter, écouter (reconnaître des sons). De manière générale, toutes les activités ou situations que va vivre l'enfant dans sa journée à la crèche vont lui permettre de mettre en jeu et développer ses capacités sensorielles.

Activité ou proposition d'exploration de jeu avec différents objectifs, en fonction des besoins observés . Les jeux de manipulation entrent à la fois dans les activités manuelles et sensorielles : modelage, pâte à sel, pâte à modeler permettent une sensibilité du toucher et des ressentis de la matière : sable, farine, graines, etc. Les jeux d'eau ou de transvasement amènent une notion de volume, de contenant/contenu (dedans, dehors) ...

Les activités annuelles :

- Les groupes des petits loups et des lucioles vont tour à tour au gymnase (juste à côté à pied). Cette activité est encadrée par les professionnelles de la crèche et une éducatrice sportive de l'hôpital une fois par semaine le lundi matin.
- Une activité marionnette est aussi proposée par deux professionnelles de la crèche pour tous les enfants lors des événements festifs.
- Un atelier Kamishibai est proposé
- Une bénévole (association Lire et Faire lire) vient faire découvrir les livres et la lecture aux enfants une fois par semaine.
- Un atelier potager, une activité liée à la nature est mise en place.
- Nous organisons aussi des fêtes qui rythment l'année halloween, Noël, carnaval, pâques, fête de fin d'année...

- Un atelier détente, l'enfant est accueilli dans un espace aménagé type snoezelen, une proposition de massage est effectué par deux professionnelles formées dans ce domaine.
- Une journée sans jouet effectuée une fois par trimestre. Afin de faire participer les familles, elles peuvent déposer leurs objets du quotidien dans un contenant prévu à cet effet nommé "Glouglou".

L'espace extérieur : L'espace extérieur est composé d'un sol en résine colorée (pour les Lucioles et les poussins), que l'on retrouve dans certaines aires de jeux et/ou d'une partie jardin avec de la pelouse. Les enfants ont à disposition des jouets modulables, une cabane, des voiturettes, des vélos, des ballons, des outils de jardinage, etc...

De plus, les enfants ont la possibilité de se promener dans la pinède attenante aux locaux de la crèche. Cet environnement est une source de découvertes et d'expériences sensorielles très enrichissantes pour les enfants.

Des plantations (fraises, radis, plantes aromatiques...) permettent aux enfants de découvrir le monde végétal, le plaisir de jardiner, et suivre l'évolution de leur investissement. Le projet potager mené par l'équipe éducative va permettre aux enfants de découvrir et de faire de nouvelles expériences du monde naturel qui les entoure. Ils vont pouvoir vivre des expériences sensorielles différentes de celles du quotidien, et s'initier à la notion de « prendre soin ».

A l'extérieur, la création d'un sentier sensoriel pédagogique en 2025 permet aux enfants d'explorer de façon ludique et de développer les sensations liées à la nature.

Dans un souci de proposer un accueil de qualité, nous avons souhaité réaliser avec la Caisse d'Allocation Familiale et l'association "Label Vie", la structure s'inscrit dans une démarche de labellisation "écolo-crèche". En continuité de notre projet d'engagement collectif "Faire entrer la nature au sein de la crèche" réalisé en 2024/2025.

Outils de transmission :

L'équipe utilise un cahier spécialement pensé afin d'assurer les transmissions et assurer un lien maison-crèche de qualité.

Les transmissions faites par les parents le matin (nuit, réveil, petit déjeuner, selle, etc...) y sont notées. Pendant la journée, les informations individuelles concernant les changes, les repas, le sommeil, les activités, et les observations sont de même inscrites sur ce cahier, afin d'avoir une vision globale, mais individuelle et détaillée de la journée de chaque enfant. Dans chaque secteur le cahier est différent pour répondre au mieux aux rythmes des enfants et ainsi collecter les informations importantes de la journée.

Si des informations particulières concernant les enfants sont importantes pour le suivi, elles sont ensuite transférées dans le cahier du secteur (notamment chez les bébés) afin de suivre l'évolution du développement, des comportements et habitudes de chaque enfant.

. Pour les bébés, une fiche de rythme est à compléter conjointement ; à la crèche et à la maison, pour un suivi plus précis du rythme de chaque nourrisson, permettant de répondre au mieux à ses besoins et avoir plus rapidement un aperçu d'évolution ou de changement de son rythme de vie.

Les informations de la journée concernant l'enfant sont données aux parents lors de la transmission du soir.

Le pointage des heures d'accueil des enfants se fait grâce à la badgeuse située à l'entrée de la structure. A chaque arrivée et départ, il est nécessaire de valider le nom de votre enfant, cela permet de comptabiliser les heures d'accueils de l'enfant.

II.5) Hygiène, sécurité et santé

L'équipe assure la continuité des soins, entre le domicile familial et la structure.

Le soin n'est pas seulement une question d'hygiène, c'est aussi un moment privilégié entre l'enfant et l'adulte. Le lien établi est facteur de réassurance et de sécurité affective car c'est un temps intime et en dualité. C'est l'occasion pour l'enfant de prendre conscience de son corps.

Les changes, les lavages des mains sont effectués à chaque fois que cela est nécessaire. Le professionnel explique à l'enfant les soins prodigués et le fait participer selon ses propres capacités.

Un projet autour du brossage des dents après le repas du midi est mis en place à partir du secteur des lucioles. Dans un souci de prévention bucco-dentaire, les enfants sont accompagnés au brossage des dents le midi après leur repas. Une brosse à dent, un dentifrice, un gobelet et une trousse personnelle adaptés à l'âge des enfants vous seront demandés en début d'année.

Les petits bobos sont appréhendés sans dédramatisation ni dramatisation. Les mots posés sur la situation permettent à l'enfant d'être rassuré et entendu. Ses émotions sont reconnues et il a la possibilité de les exprimer. En cas de maux (petits ou conséquents), un protocole est mis en place pour les différentes situations possibles.

Dans le cadre légal, l'infirmière puéricultrice est habilitée à administrer avec ordonnance (préciser : nom, prénom de l'enfant, poids ; posologie, voie d'administration, durée du traitement, ainsi que date et nom complet du médecin prescripteur) les traitements de la journée. Il est à rappeler que les prises de médicaments restent exceptionnelles sur les temps d'accueil et qu'aucun médicament ne sera administré sans ordonnance complète, validée par l'infirmière puéricultrice.

Les prises du matin et du soir doivent être exclusivement administrées par les parents. La première prise du traitement doit toujours être débutée par ceux-ci au domicile.

En l'absence de l'infirmière puéricultrice, les parents sont invités à se mettre en relation avec son adjointe, éducatrice de jeunes enfants afin d'établir la conduite à tenir. Il existe deux possibilités qui seront étudiées en fonction des besoins : décaler la prise de traitement du midi ou faire intervenir un cadre de santé du centre hospitalier.

Lors de l'inscription de votre enfant, l'infirmière puéricultrice vous fait prendre connaissance du protocole de prise en charge des hyperthermies du multi accueil. Celui-ci a été établi en collaboration avec la pédiatre de la structure.

A savoir ; un antipyrétique peut être donné à l'enfant, si son hyperthermie est supérieure ou égale à 38,5°.

Pour éviter tout risque de surdosage, il est impératif de prévenir l'équipe, lors des transmissions à l'arrivée de l'enfant, de l'heure et du dosage de prise d'un antipyrétique en dehors de la structure.

De même, en cas d'urgence, il est impératif que l'équipe du multi-accueil soit prévenue de tout traitement ou prise de médicaments en dehors des heures d'accueil de l'enfant.

Dans le cas où l'état de santé de l'enfant (allergies, pathologie, convulsions fébriles, etc...) nécessite un dispositif particulier pour son accueil, un PAI est mis en place en concertation avec les parents, le médecin traitant ou spécialisé, la responsable infirmière puéricultrice et le pédiatre de l'EAJE.

En cas de maladie contagieuse, des protocoles sont aussi appliqués. Une grille des maladies à éviction a été établie par concertation entre le pédiatre de L'EAJE et l'infirmière puéricultrice. Celle-ci s'y réfère en cas de nécessité et mesures d'hygiène et de désinfection sont renforcées afin de limiter au maximum les risques de contamination.

En ce sens et pour le bien de tous les enfants, il est important que les parents signalent les symptômes ou maladie de leur enfant. En effet, cela permet dans un premier temps de pouvoir observer une évolution ou régression des symptômes pour une prise en charge médicale adaptée de l'enfant et limiter les risques de contagion dans la collectivité. Les parents sont prévenus par téléphone en cas de troubles chez leur enfant afin qu'ils puissent anticiper les rendez-vous médicaux si nécessaire.

Ensuite, les responsables du multi-accueil ont le pouvoir d'apprécier la possibilité ou l'impossibilité d'accueil de l'enfant en fonction de son état de santé, et du risque de contagion vis-à-vis des autres enfants de la structure.

Les conditions d'hygiène et de sécurité sont primordiales et contribuent par excellence au bien-être de l'enfant. Chacun doit se sentir impliqué et concerné.

Enfin, il est nécessaire de lire attentivement le règlement de fonctionnement afin de prendre connaissance de l'article 6 : « Vie quotidienne dans la structure (hygiène, sécurité, soins et repas) ».

II.6) Entretien des locaux

L'entretien des locaux est effectué par deux ASH tout au long de la journée. Les secteurs sont nettoyés tous les jours. Les salles de changes, et sanitaires sont désinfectés tous les jours. Les tables des repas sont désinfectées avant chaque repas et les zones de repas sont nettoyées après chaque repas.

Le linge (gants, serviettes, et draps) est nettoyé par le service de lingerie du centre hospitalier. Les draps sont changés à chaque sieste.

En cas de maladie contagieuse d'un enfant, les mesures de désinfection (pièces, sanitaires, jouets...) sont renforcées.

Les produits d'entretiens sont adaptés à l'accueil de jeunes enfants et les protocoles d'hygiène et d'entretien sont pensés en lien avec une infirmière hygiéniste du centre hospitalier

II.7) Modalité des relations avec les organismes extérieurs

Le fonctionnement multi-accueil « A petit pas » s'imbrique dans l'organisation du centre hospitalier.

En collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales, la participation financière est déterminée en application du barème des participations établies par la CNAF.

Lorsqu'un enfant est malade ou victime d'un accident, les responsables qualifiés ou le personnel d'encadrement avertissent les parents et appliquent les mesures indiquées dans le protocole de santé.

En cas d'urgence, les responsables qualifiés ou le personnel d'encadrement prennent les mesures nécessaires.

En cas d'épidémie, les responsables qualifiés ou le personnel d'encadrement se réfèrent au médecin chargé de la protection maternelle et infantile qui en avisera le Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale afin de décider des mesures à prendre.

ANNEXE :



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1

Pour grandir sereinement,
**j'ai besoin que l'on m'accueille
quelle que soit ma situation**
ou celle de ma famille.

2

J'avance à mon propre rythme
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
**J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace** pour jouer librement
et pour exercer mes multiples capacités.

3

Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
**Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,**
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, **j'ai besoin de professionnels
qui encouragent avec bienveillance**
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.

5

Je développe ma créativité et **j'éveille
mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles.** Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

6

Le contact réel avec la nature
est essentiel à mon développement.

7

**Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,**
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

8

**J'ai besoin d'évoluer dans un
environnement beau, sain et propice
à mon éveil.**

9

Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. **Travailler auprès
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger**
entre collègues comme avec d'autres
intervenants.

10

**J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées et s'intéressent aux spécificités**
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil,
en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.